La filière forêt - bois

Première région forestière française en superficie

Avec plus de 2,8 millions d'hectares, Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes est la région possédant la plus grande surface forestière de France. Le tiers de son territoire est couvert de forêt, ce qui la place au 4e rang des régions pour le taux de boisement, derrière PACA, Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté.

15 % du volume de bois sur pied en France se situe en ALPC. Parmi ces 370 millions de m³, les essences de feuillus sont majoritaires et représentent plus de 60 % de la ressource, aussi bien en surface qu'en volume.

La région se distingue par la diversité de ses massifs forestiers avec des essences et des modes de conduite spécifiques. Le massif des Landes de Gascogne qui s'étend sur les départements des Landes, de la Gironde ainsi que sur la pointe occidentale du Lot-et-Garonne est le plus important en superficie. Avec près d'un million d'hectares de surface boisée, dont 92 % en pin maritime, il est également le plus grand d'Europe occidentale.

Les essences de feuillus peuplent à plus de 85 % les massifs forestiers des Pyrénées-Atlantiques, de Dordogne, ainsi que du sud de la Haute-Vienne et de la Corrèze. Le plateau de Millevaches, situé à cheval sur les départements de Corrèze, de Creuse et de Haute-Vienne, est caractérisé par ses essences de sapin, épicéa ainsi que par le douglas.

La présence de ces massifs influe sur la répartition de la ressource entre les départements de la région. Alors que le taux de boisement dans les Landes est de 50 %, celui des Deux-Sèvre n'atteint pas 10 %. La ressource est surtout concentrée dans quatre départements contigus : la Corrèze, la Dordogne, la Gironde et les Landes qui représentent plus de 50 % de la surface et des volumes sur pied de la région.

CHAMP & MÉTHODE :

L'IGN publie des résultats statistiques sur la forêt française calculés à partir des données recueillies lors des cinq campagnes précédant l'année de publication. Pour la campagne de 2009 à 2013, les statistiques sont à rapporter à une année moyenne 2011.

Chiffres clés

Unités : millier ha, million de m³, %

Années 2009 à 2013	Taux de boisement	Surface totale (milliers d'ha)	dont feuillus (%)	Volume sur pied (millions de m³)	Volume sur pied par ha	Accroissement naturel annuel (millions de m³)
Charente	22	131	93	15	115	0,8
Charente-Maritime	16	111	78	10	90	0,6
Corrèze	43	251	67	49	195	2
Creuse	29	164	72	32	195	1,3
Dordogne	44	407	84	60	147	2,3
Gironde	49	494	38	45	91	2,7
Landes	61	568	25	50	88	3
Lot-et-Garonne	24	129	64	17	132	0,8
Pyrénées-Atlantiques	31	238	94	41	172	1,1
Deux-Sèvres	8	50	98	6	120	0,3
Vienne	18	127	85	19	150	0,8
Haute-Vienne	28	158	82	27	171	1,2
Région	33	2 828	62	371	131	16,9
France métropolitaine	30	16 543	72	2 566	155	90,5
Part de la région dans la France	**-**	**17**	**-**	**14**	**-**	**-**

Sources : IGN, Inventaire forestier, années de référence 2009 à 2013

Taux de boisement par département en ALPC

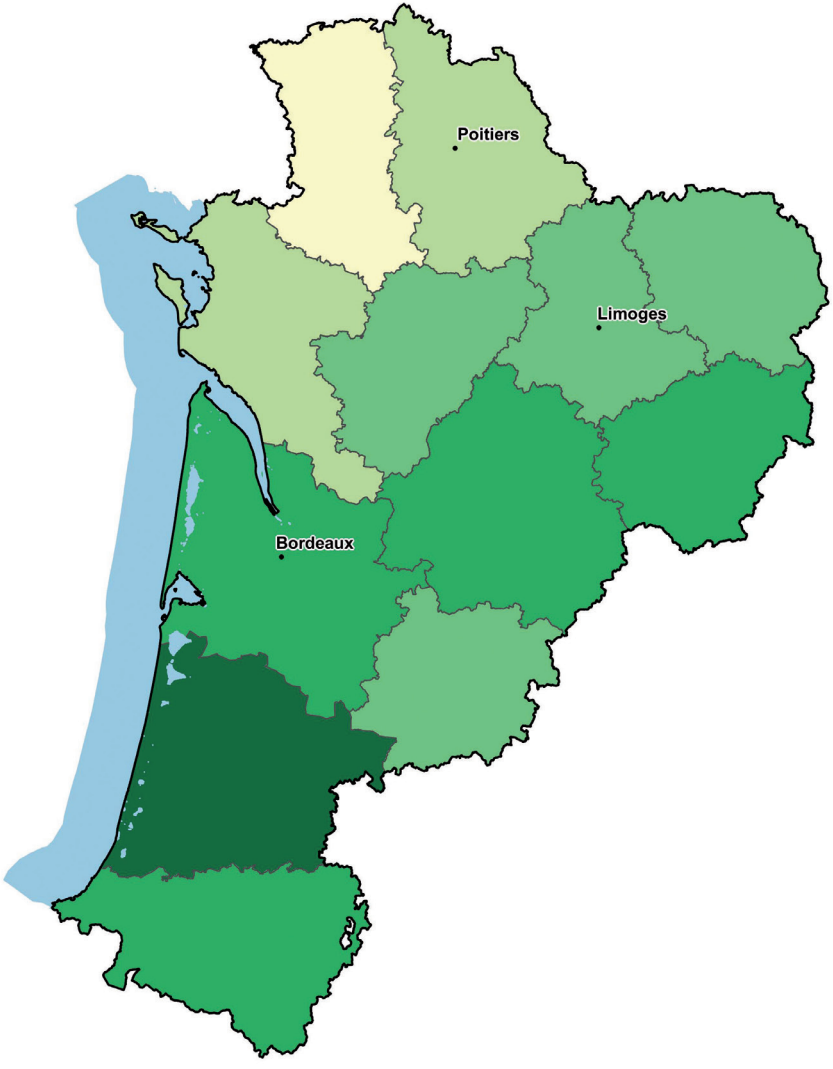

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : IFN 2009-2013

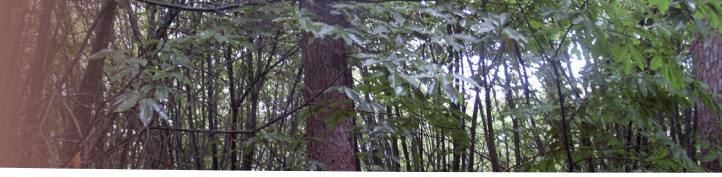

La ressource dominée par le chêne et le pin maritime

La forêt d'Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes est composée majoritairement d'essences feuillues, dont principalement le chêne et le châtaignier. Ainsi, la plus grande région française en surface forestière concentre 15 % de la ressource nationale en chêne et 34 % en châtaignier. Environ 30 000 ha de peupleraies en plein sont également présents dans la région. Bien que leur contribution à la surface forestière de la région soit modeste, 17 % des peupleraies françaises sont situées en ALPC, principalement en Lot-et-Garonne.

Avec 80 % de la ressource nationale, ALPC est la première région française pour ses surfaces en pin maritime. Le douglas, présent surtout sur le plateau de Millevaches, occupe également une part significative au niveau national avec 17 % des surfaces françaises.

La part des essences de feuillus pour les Pyrénées-Atlantiques, la Dordogne et la Corrèze est supérieure à la moyenne. Ces trois départements représentent 45 % de la ressource totale de la région en feuillus, pour à la fois la surface et le volume sur pied.

Les feuillus dominent en Dordogne, Corrèze, Creuse et Haute-Vienne. Ces quatre départements regroupent en effet 50 % du volume sur pied en chêne et plus de 60 % du volume sur pied en châtaignier.

Les Pyrénées-Atlantiques ont la particularité de concentrer près de 60 % de la surface régionale de hêtre.

Les conifères sont majoritairement présents en Gironde et dans les Landes. 95 % des surfaces de ces deux départements sont constituées de pin maritime. Plus modestes en termes de surface, les essences de sapin, épicéa et douglas se répartissent presque exclusivement en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne.

CHAMP & MÉTHODE :

L'IGN publie des résultats statistiques sur la forêt française calculés à partir des données recueillies lors des cinq campagnes précédant l'année de publication. Pour la campagne de 2009 à 2013, les statistiques sont à rapporter à une année moyenne 2011.

Chiffres clés

Unités : millier ha, million de m³, %

Années 2009 à 2013	Surface totale de feuillus (milliers d'ha)	dont chêne	Surface totale de conifères (milliers d'ha)	dont pin maritime[1]	Volume de feuillus (m³ par ha)	Volume de conifère (m³ par ha)
Charente	106	55	8	ns	132	125
Charente-Maritime	73	ns	21	ns	110	95
Corrèze	154	44	75	ns	182	280
Creuse	100	56	39	ns	200	308
Dordogne	311	54	58	59	151	224
Gironde	143	57	231	99	105	126
Landes	101	60	301	100	119	126
Lot-et-Garonne	72	ns	41	93	153	146
Pyrénées-Atlantiques	207	36	13	ns	179	308
Deux-Sèvres	43	ns	1	ns	137	100
Vienne	99	61	18	ns	162	222
Haute-Vienne	113	50	24	ns	186	250
Région	1715	52	1046	78	137	130
France métropolitaine	11229	53	4454	24	147	207
Part de la région dans la France	**15**	**-**	**23**	**-**	**-**	**-**

Sources : IGN, Inventaire forestier, années de référence 2009 à 2013

ns : non significatif

Place de la forêt et des milieux semi-naturels

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : Corinne Land Cover 2006

Plus de 90 % de la surface forestière sont privés

La forêt d'Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes est privée à plus de 90 %, soit 20 points de plus qu'au niveau national. Plus de 250 000 propriétaires détenant au moins un hectare de forêt se partagent environ 2,6 millions d'ha de surface forestière. Ce sont très majoritairement des personnes physiques (95 %).

La propriété forestière privée apparaît très concentrée : 80 % des propriétaires possèdent des petites surfaces (entre 1 et 10 ha) et se partagent le tiers de la surface forestière. À l'inverse, les grandes propriétés (plus de 25 ha) représentent la moitié de la surface forestière totale et sont détenues par 5 % des propriétaires.

Plus de 910 000 ha des forêts en ALPC sont couverts par un document de gestion agréé (plan simple de gestion, règlement type de gestion, code de bonnes pratiques sylvicoles), soit plus du tiers des surfaces forestières. Cette proportion, relativement équivalente au niveau national, masque des disparités selon les massifs considérés. Ainsi, les propriétés des Landes de Gascogne, moins morcelées, sont couvertes pour plus de la moitié de leur surface par un document de gestion durable. À l'inverse, seules 20 % des surfaces forestières de Corrèze, Creuse, Dordogne ou Haute-Vienne, majoritairement feuillues et de taille plus modeste, possèdent un document de gestion agréé.

230 000 ha de forêts publiques

La forêt publique représente moins de 10 % des surfaces forestières. Elle se répartit entre les forêts domaniales (71 000 ha) et les autres forêts publiques (162 000 ha), essentiellement communales.

La part de la forêt publique varie fortement au sein de chacun des grands ensembles forestiers de la région. Les surfaces forestières publiques sont majoritairement concentrée le long de la façade littorale (dunes littorales de Gascogne) et dans la forêt pyrénéenne (de manière plus prégnante en montagne que sur le piémont).

CHAMP & MÉTHODE :

Structure de la forêt privée est une enquête par sondage réalisée en 2012 par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, avec l'appui du centre national de la propriété forestière (CNPF).
L'enquête exclut du champ des enquêtés, les propriétaires de moins d'un hectare de forêt, qui représentent 5 % de la surface forestière privée totale.

Répartition des propriétaires forestiers et de la surface totale selon la taille de la propriété

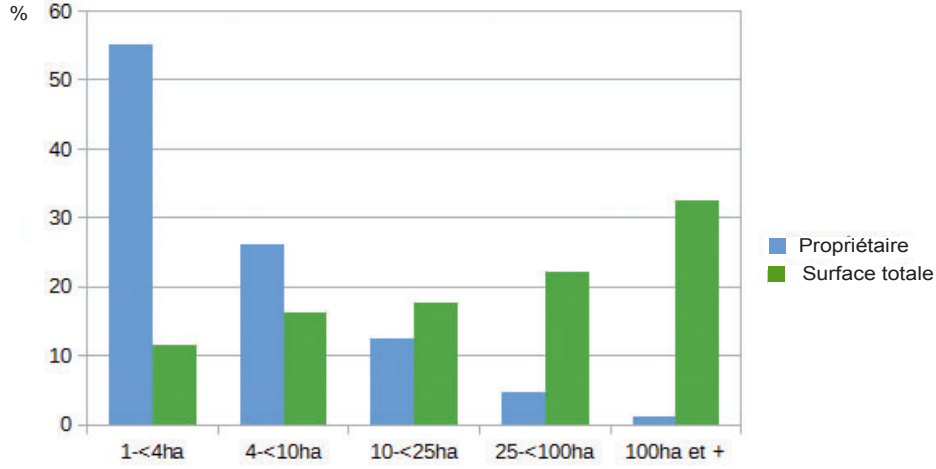

Taux de couverture des forêts privées

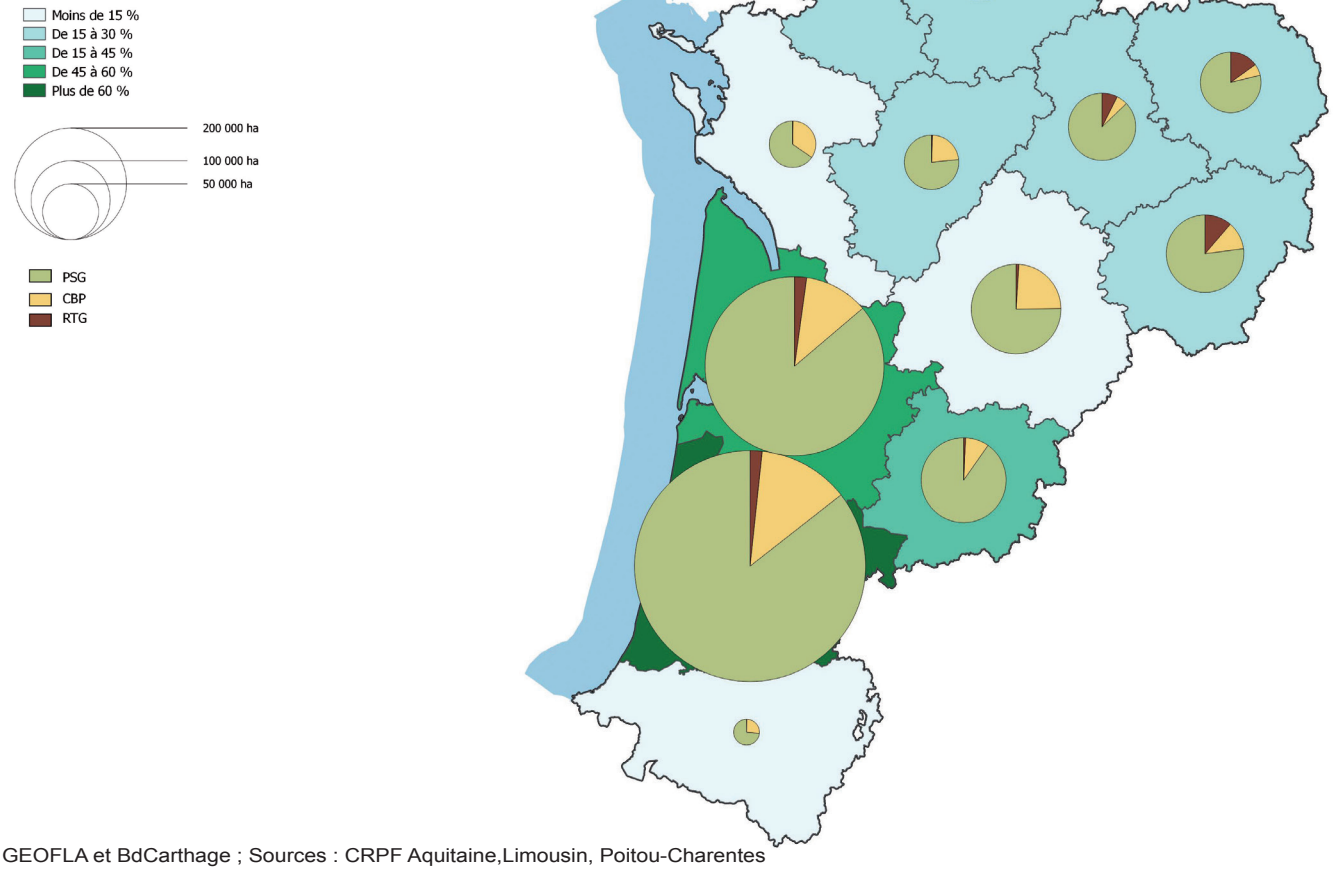

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Sources : CRPF Aquitaine,Limousin, Poitou-Charentes

Première région pour la récolte de bois

En 2013, le volume des prélèvements réalisés dans les forêts d'Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes s'élève à 9,7 millions de m³ (bois ronds sur écorce), soit plus du quart de la récolte de bois en France. La région est ainsi la première pour les volumes récoltés devant Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et Auvergne-Rhône-Alpes.

Les entreprises ayant leur siège social en ALPC contribuent à hauteur de 94 % du total des prélèvements dans la région.

72 % des récoltes sont issues de forêts gérées durablement, soit 20 points de plus qu'au niveau national.

De part l'importance du massif forestier des Landes de Gascogne, le pin maritime constitue la principale essence récoltée. Il totalise à lui seul 60 % des volumes prélevés, hors bois énergie.

Outre le pin maritime, la région représente 13 % des récoltes françaises des autres conifères rouges (douglas, pin sylvestre). Quant aux récoltes de conifères blancs, dont le sapin et l'épicéa, elles contribuent à 7,5 % de la récolte nationale, soit 590 000 m³. Les prélèvements de ces essences sont circonscrits pour neuf dixièmes d'entre eux dans les départements de Haute-Vienne, Creuse et Corrèze.

Bien que les coupes de feuillus ne représente que 15 % de la récolte totale, Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes est la deuxième région française qui prélève le plus ces essences. La majorité des récoltes de feuillus se situe dans les départements de Haute-Vienne, Creuse, Corrèze et Dordogne.

Le peuplier et le chêne sont les essences de feuillus les plus prélevées. Le Lot-et-Garonne, la Gironde, la Charente et la Vienne totalisent plus de la moitié des volumes récoltés de peuplier. Le chêne est majoritairement exploité en Haute-Vienne, Creuse et Corrèze, il est également bien implanté en Dordogne et en Vienne.

CHAMP & MÉTHODE :

L'enquête annuelle de branche «exploitation forestière» vise à déterminer les volumes récoltés par essence.

Chiffres clés

Unité : million de m³

2013	Récolte totale	dont certifié	dont feuillus (hors bois énergie)	dont pin maritime	dont autres conifères rouges	dont conifères blancs
Charente	221 683	119 532	193 482	13 560	3 316	1 052
Charente-Maritime	143 599	104 019	58 269	65 971	s	0
Corrèze	900 885	448 819	272 036	s	240 369	264 769
Creuse	678 664	285 434	171 833	s	170 296	241 049
Dordogne	658 726	286 330	350 626	196 558	23 703	2 693
Gironde	2 199 663	1 907 375	85 226	1 971 707	3 308	0
Landes	3 541 489	3 075 096	68 775	3 201 942	22 630	s
Lot-et-Garonne	410 174	332 064	95 167	296 254	s	0
Pyrénées-Atlantiques	151 745	46 141	116 979	6 985	9 314	s
Deux-Sèvres	96 783	40 210	79 858	4 287	3 688	s
Vienne	234 224	134 984	138 843	48 822	9 888	s
Haute-Vienne	471 904	239 832	266 416	s	77 058	73 720
Région	9 709 540	7 019 835	1 726 403	5 811 339	569 767	587 108
France métropolitaine	35 853 000	18 285 030	11 295 981	6 483 000	4 507 771	7 840 000
Part de la région dans la France	**27**	**38**	**15**	**90**	**13**	**7**

s : secret statistique

Source : Agreste - Enquête annuelle de Branche : Exploitation forestière 2013

Récolte de résineux par département en 2013

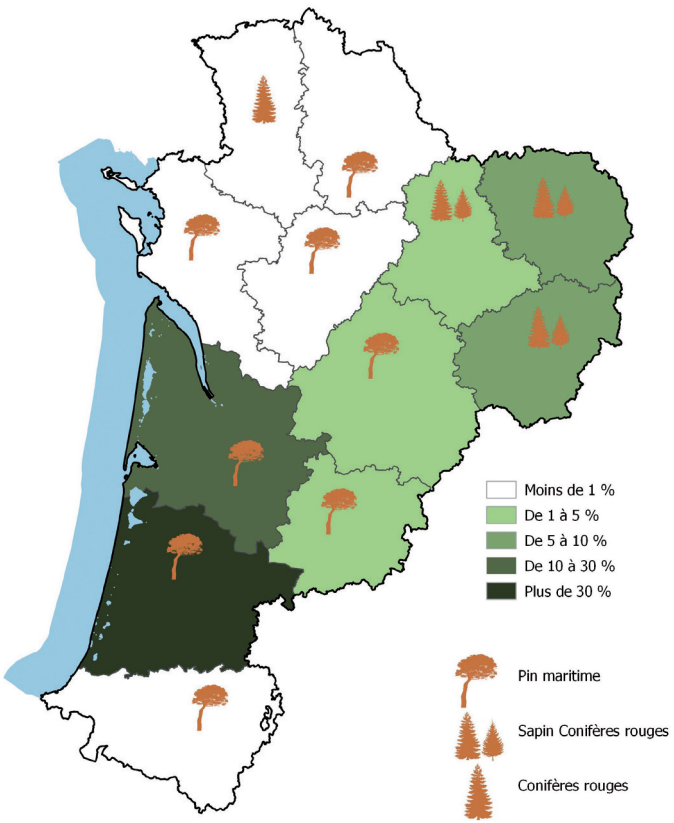

Récolte de feuillus par département en 2013

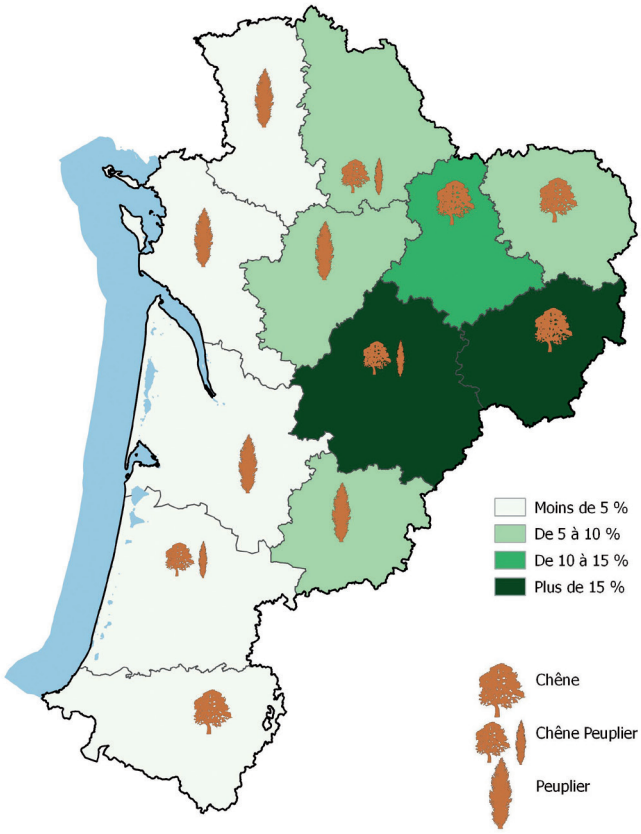

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : Agreste - Exploitation forestière 2013

Plus de 10 millions de m³ de bois récoltés

Les récoltes de bois en Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes en 2013 représentent 27 % des prélèvements en France.

Sur l'année 2013, les forêts régionales ont produit 4,8 millions de m³ de grumes et billons destinés au sciage fournissant ainsi le quart du volume de bois d'œuvre français. Le bois d'œuvre de résineux, qui porte l'économie forestière régionale avec 88 % des prélèvements, est très utilisé dans la fabrication d'emballage (palettes, caisses) dans une moindre mesure dans la construction (menuiserie, charpente) et dans la production de bois profilé (lames pour parquet et lambris, moulures et baguettes)

Les essences de feuillus récoltées pour le bois d'œuvre sont principalement le peuplier et le chêne. Le Lot-et-Garonne, la Gironde, la Charente et la Vienne totalisent presque 60 % des volumes récoltés. Avec un tiers des prélèvements de feuillus, le chêne est la deuxième essence de feuillus la plus prélevée pour l'utilisation de bois d'œuvre. La Haute-Vienne, la Creuse et la Corrèze exploitent majoritairement cette essence, qui est également bien utilisée en Dordogne et en Vienne.

Le bois d'industrie exploité en 2013 totalise 3,6 millions de m³ dont 70 % sont constitués de pin maritime à destination de la trituration. Ces bois sont affectés principalement à la fabrication de pâte à papier et panneaux de particules. La région fournit ainsi 38 % des bois d'industrie français.

Le bois énergie récolté (hors autoconsommation) est évalué à 1 million de m³, soit 11 % de la récolte totale de bois. Sous forme de bûches ou plaquettes, la valorisation énergétique du bois affiche un certain dynamisme. La part du bois énergie, exploité et commercialisé par les professionnels, est en hausse constante : les volumes ont été multipliés par trois sur la dernière décennie.

CHAMP & MÉTHODE :

L'enquête annuelle de branche «exploitation forestière» vise à déterminer les volumes récoltés par essence.

Chiffres clés

Unités : million de m³, %

2013	Récolte totale	dont bois d'oeuvre (%)	dont bois d'industrie (%)	dont bois énergie (%)
Charente	221 683	32	41	27
Charente-Maritime	143 599	51	33	16
Corrèze	900 885	53	35	12
Creuse	678 664	59	28	13
Dordogne	658 726	36	40	24
Gironde	2 199 663	45	49	6
Landes	3 541 489	56	38	6
Lot-et-Garonne	410 174	52	44	4
Pyrénées-Atlantiques	151 745	36	29	35
Deux-Sèvres	96 783	57	15	27
Vienne	234 224	51	22	27
Haute-Vienne	471 904	39	46	14
Région	9 709 540	50	40	11
France métropolitaine	35 853 000	52	29	19
Part de la région dans la France	**27**	**-**	**-**	**-**

Source : Agreste - Enquête annuelle de branche : Exploitation forestière 2013

Récolte par département selon l'utilisation

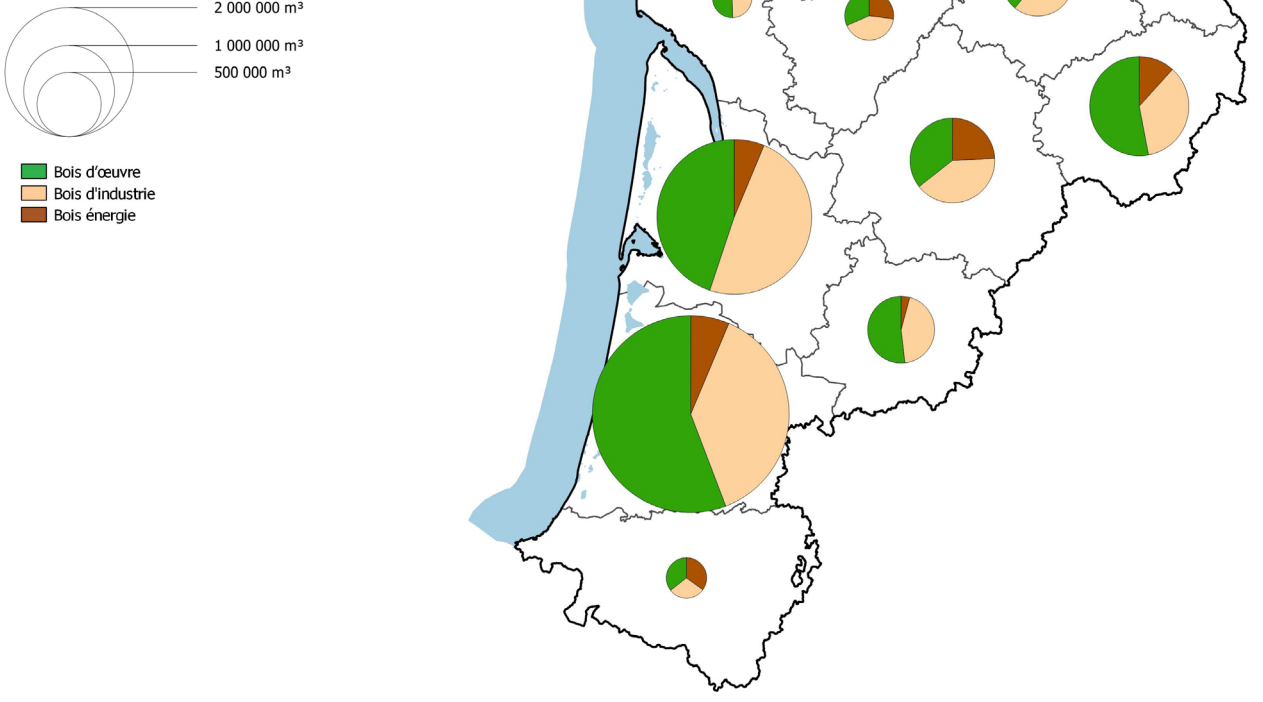

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Sources : Exploitation forestière 2013, IFN 2009-2013

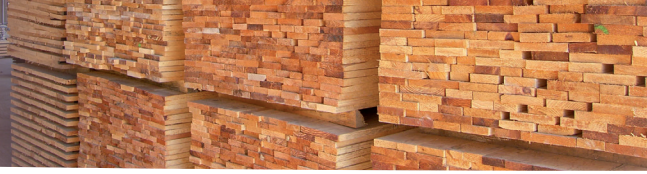

Les sciages de bois en 2013

Première région française pour les volumes de bois sciés en 2013

Avec un peu plus de 2 millions de m³ de bois sciés et livrés aux ateliers de transformation, la production régionale de sciages contribue au quart de la production nationale. La région se positionne ainsi à la première place pour les volumes sciés devant Auvergne et Rhône-Alpes (23 % des volumes nationaux) et Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine (18 %).

Une production dominée par les sciages de résineux

En 2013, les sciages de conifères représentent près de 90 % de la production régionale. De par la présence de l'important massif gascon (Landes, Gironde), le pin maritime est l'essence dominante. Il totalise à lui seul près des deux tiers de l'ensemble des sciages de la région et 92 % des sciages nationaux de cette essence. Un tiers de ces volumes sciés sont à destination de la menuiserie et de la fabrication des parquets, lambris et moulures, le complément part à l'emballage et caisserie et à la construction.

La région affiche également une production non négligeable en sciages d'épicéa et de douglas (respectivement 16 % et 8 % des volumes de résineux régionaux). Les sciages de douglas, issus principalement des forêts de la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne totalisent le cinquième de la production nationale de cette essence.

Les sciages de feuillus (11 % de la production nationale) sont essentiellement réalisés en Dordogne, Charente et Deux-Sèvres. La région totalise plus de la moitié des sciages nationaux de châtaigniers et près de 11 % des sciages de chêne.

65 % des volumes sciés sont écocertifiés

En 2013, 1,3 million de m³ de bois certifiés «issus de forêts gérées durablement» sont sortis des scieries régionales avec 94 % de ces volumes en conifères. Les sciages certifiés représentent 65 % de la production régionale. Cette part, largement supérieure à la moyenne nationale (39 %), traduit l'importance des surfaces forestières certifiées, notamment en pin maritime, dans le massif forestier régional.

CHAMP & MÉTHODE :

L'enquête de branche « sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois » vise à déterminer les volumes de sciages produits par essence et par choix (classement qualitatif).

Chiffres clés

Unités : millier de m³, %

2013	Ensemble des sciages *	dont feuillus	chêne	châtaignier	dont conifères	pin maritime	épicéa	douglas
Charente	74,3	25,7	9,0	4,8	40,6	19,7	s	5,6
Charente-Maritime	78,3	11,0	3,3	s	65,9	64,8	s	0,8
Corrèze	248,1	8,8	3,6	2,1	236,2	s	152,3	54,4
Creuse	99,8	4,5	1,8	1,4	94,2	0,0	56,2	17,0
Dordogne	146,0	42,4	19,7	12,8	99,6	82,3	2,7	5,6
Gironde	512,0	6,0	s	0,0	492,7	491,7	0,0	0,0
Landes	605,8	s	s	s	603,4	603,3	s	0,0
Lot-et-Garonne	43,8	2,2	0,2	s	41,6	41,5	s	s
Pyrénées-Atlantiques	29,0	8,1	2,0	0,0	9,0	s	7,3	0,8
Deux-Sèvres	151,2	26,0	10,8	1,0	117,4	34,5	25,3	44,1
Vienne	9,8	4,4	1,3	0,1	5,1	0,5	s	2,1
Haute-Vienne	89,2	8,1	5,9	1,5	70,4	s	40,0	14,5
Région	2 087,3	147,5	62,9	25,2	1 875,9	1 339,1	294,028	144,959
France métropolitaine	8 130,5	1 304,8	581,7	43,3	6 544,1	1 455,2	3 625,722	751,135
Part de la région dans la France	**25,7**	**11,3**	**10,8**	**58,1**	**28,7**	**92,0**	**8,1**	**19,3**

** y. c. bois tropicaux, merrains et bois sous rai*
s : secret statistique

Source : Enquête annuelle de branche ; sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois 2013

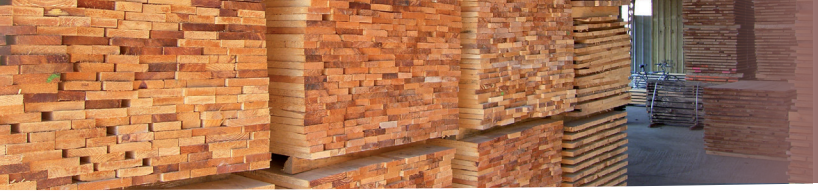

La filière forêt bois, une industrie qui pèse

En 2012, les entreprises de la filière forêt-bois (hors commerces et services), dont au moins 80 % des salariés travaillent sur le territoire Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, ont réalisé un chiffre d'affaires de 9,7 milliards d'euros soit 11 % du potentiel national de ce secteur. En termes d'exportations et de valeur ajoutée, la région représente respectivement le dixième et le cinquième de la valeur nationale.

Près de 10 milliards d'euros de chiffres d'affaires et 2,5 milliards d'euros de valeur ajoutée en 2012

Le chiffre d'affaires national concernant le travail forestier s'élève à 1,7 milliard d'euros. La région, à elle seule, contribue pour le quart de cette valeur. Le travail en forêt se distingue par un nombre important de petits entrepreneurs de travaux forestiers qui côtoient de très grands établissements.

Dans le secteur de la première transformation (sciage, rabotage, fabrication de parquets, charpentes, emballages…) le chiffre d'affaires réalisé au niveau national s'élève à près de 12 milliards d'euros. La région, première contributrice, y pourvoit pour le cinquième. Comme pour le travail en forêt, l'émiettement des entreprises est tout aussi marqué dans ce secteur.

Avec 2,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, l'industrie régionale du papier et du carton régionale contribue pour 16 % à la valeur nationale de la branche. Les unités papetières régionales appartiennent le plus souvent à des grands groupes internationaux, leaders européens ou mondiaux. Orientées vers les marchés extérieurs, les exportations directes pour ces entreprises représentent plus de 40 % du chiffre d'affaires.

Les secteurs du bâtiment et du commerce du bois réalisent chacun 20 % du chiffre d'affaires restant de la filière.

CHAMP & MÉTHODE :

Une entreprise est dite régionale lorsque plus de 80 % de ses salariés sont dans la région (ou de ses établissements si l'entreprise n'a pas de salariés).

Chiffres clés

Unités : nombre, million d'€, %

2012	Nombre unités légales	Chiffre d'affaires net H.T.	Valeur ajoutée H.T.	CA à l'export.	Investissements(1)
Travail forestier	715	447,0	86,4	19,4	22,3
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	1 071	2 398,8	629,2	469,3	145,9
Industrie du papier et du carton	137	2 440,2	496,9	1 078,7	208,1
Fabrication de meubles	954	546,6	188,2	36,4	23,1
Bâtiment	5 635	1 969,9	768,4	5,4	71,9
Commerce du bois	875	1 902,8	306,7	83,8	50,5
Ensemble	9 387	9 705,3	2 475,8	1 693,0	521,8
France métropolitaine	71 328	86 623,3	22 430,0	8 825,7	4 156,2
Part de la région dans la France métro	**13**	**11**	**11**	**19**	**13**

Source : Insee -Esane 2012- Traitement SSP

(1) : Investissements corporels, incorporels et financiers

28 300 établissements et 56 300 salariés

De l'amont (sylviculture) à l'aval (produits finis et commerce), la filière forêt-bois joue un rôle important pour l'économie et l'emploi en région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

L'activité forestière qui comprend la gestion de la forêt (culture, entretien, surveillance) et son exploitation (production, abattage, débardage) est concentrée sur les départements des Landes, Gironde, Corrèze, Creuse et Dordogne. La sylviculture occupe 6 % des emplois de la région en agriculture, sylviculture et pêche. Au sein de la filière forêt-bois, les établissements sont lpetits en termes d'effectifs salariés, avec plus de neuf sur dix sans salarié.

Le travail du bois regroupe les activités liées à la première transformation, hors pâtes à papier et carton (sciage, rabotage, imprégnation, fabrication de panneaux, placages ou contreplaqués) et les activités de deuxième transformation de fabrication d'articles en bois, hors ameublement. La région pèse pour le cinquième du salariat national de ce secteur.

L'industrie du papier et du carton rassemble les établissements qui fabriquent la pâte à papier ou à carton, et ceux qui produisent des articles à partir de ces éléments. Bien que ce secteur compte peu d'établissements (moins de 1 % des établissements de la filière bois), c'est celui qui emploie le plus de salariés par établissement (46 salariés en moyenne).

Le secteur de la fabrication de meubles comptabilise près de 4 800 salariés pour 1 800 établissements. Le secteur de la construction, qui inclut les travaux de charpente et les travaux de menuiserie bois et PVC, regroupe 8 600 établissements et 14 300 salariés en 2012. Ensemble, ces secteurs totalisent près du quart des salariés de la filière bois régionale.

Le commerce du bois et matériaux de construction rassemble les établissements intermédiaires et ceux qui exercent le commerce de gros en bois et matériaux de construction. 2 000 établissements exercent cette activité fin 2012 et emploient 10 100 salariés.

CHAMP & MÉTHODE :

L'établissement est une unité de production, géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.
Pour cerner au mieux les contours de la filière forêt-bois, les nomenclatures NAF rev2. suivantes ont été retenues :

- ✓ ***travail forestier de 01210Z à 0240Z ;***
- ✓ ***travail du bois et fabrications d'articles en bois de 1610A à 1629Z ;***
- ✓ ***industrie du papier et du carton de 1711Z à 1729Z;***
- ✓ ***fabrication de meubles de 3101Z à 3109B ;***
- ✓ ***bâtiment de 4332A à 4391A;***
- ✓ ***commerce du bois de 4613Z à 4673A.***

Chiffres clés

Unités : nombre, %

	Travail forestier		Travail du bois et fabrication d'articles en bois		Industrie du papier et du carton		Fabrication de meubles		Bâtiment		Commerce du bois	
2012	**Etablisse-ment**	**Effectifs salariés**	**Etablisse-ment**	**Effectifs salariés**	**Etablisse-ment**	**Effectifs salariés**	**Etablisse-ment**	**Effectifs salariés**	**Etablisse-ment**	**Effectifs salariés**	**Etablisse-ment**	**Effectifs salariés**
Charente	242	106	153	1 478	41	2 311	120	360	459	777	128	760
Charente-Maritime	210	101	175	1 133	9	0	196	573	1 022	1 793	230	1 164
Corrèze	1 621	296	124	1 004	11	376	95	219	364	664	96	446
Creuse	1 009	153	73	385	s	s	s	s	199	359	36	109
Dordogne	1 031	248	209	1 124	11	1 040	193	250	714	1 074	143	745
Gironde	3 274	749	372	2 424	50	1 495	355	399	2 005	2 806	513	2 716
Landes	4 609	712	175	2 618	10	1 291	137	346	701	1 180	165	678
Lot-et-Garonne	640	176	108	1 485	s	s	s	s	577	889	131	630
Pyrénées-Atlantiques	179	135	145	384	16	112	273	576	1 139	1 690	214	1 205
Deux-Sèvres	152	74	86	1 276	14	667	91	966	527	1 463	93	613
Vienne	256	115	92	426	9	345	129	520	476	887	81	537
Haute-Vienne	650	176	167	374	33	2 284	111	70	413	726	84	543
Région	13 873	3 041	1 879	14 111	215	9 987	1 827	4 760	8 596	14 308	1 914	10 146
France métropolitaine	43 697	20 416	12 854	66 536	2 147	56 864	15 929	43 582	66 108	121 253	16 729	90 042
Part de la région dans la France	**31,7**	**14,9**	**14,6**	**21,2**	**10**	**17,6**	**11,5**	**10,9**	**13**	**11,8**	**11,4**	**11,3**

s : secret statistique

Source : Insee - CLAP 2012

Effectifs salariés par secteur dans la filière forêt-bois

Par commune

Tranches effectifs salariés
(20 salariés et plus)

- 200 - 800
- 100 - 200
- 50 - 100
- 20 - 50

Activités
(hors commerce de gros et bâtiment)

- Travail forestier
- Travail du bois
- Industrie Papier Carton
- Fabrication de meubles

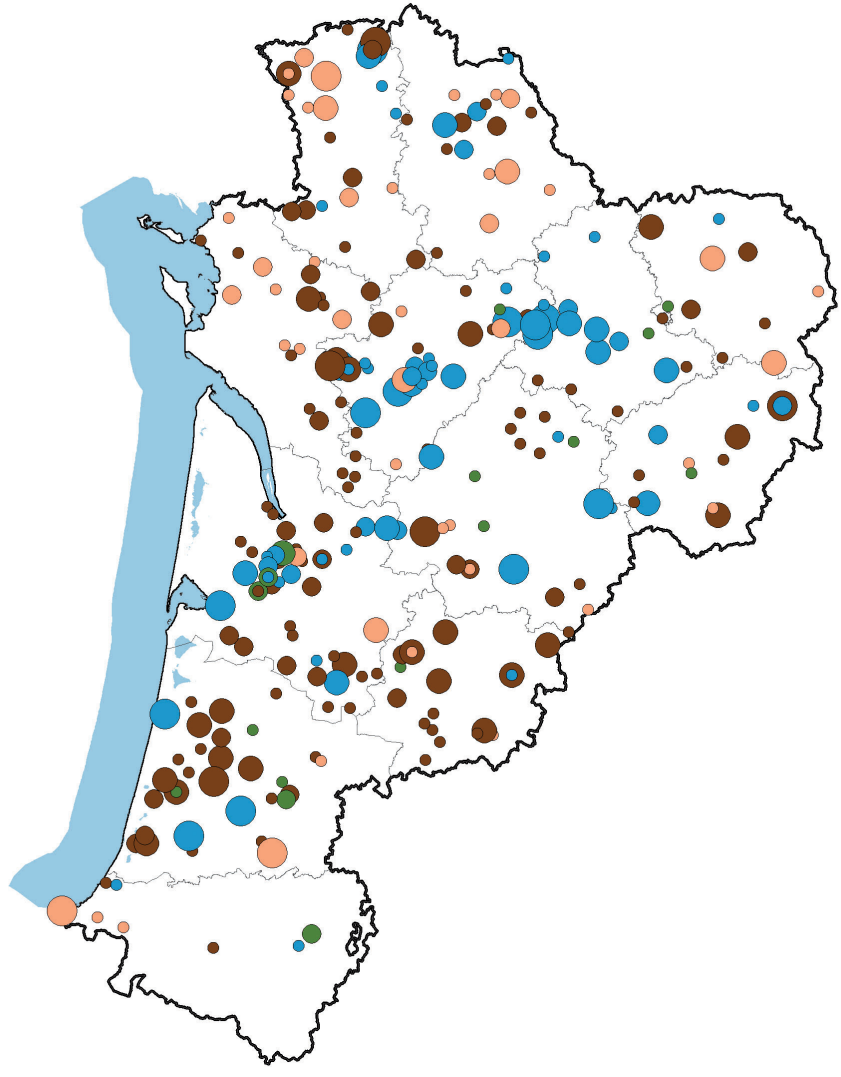

©IGN GEOFLA et BdCarthage ; Source : Insee - CLAP 2012